

DETARTRANT NETTOYANT POUDRE



Produit granulé acide, permettant d'éliminer les incrustations produites par les sels de calcium, de magnésium déposés à l'intérieur des filtres à sable ou sur les parois de la piscine.

MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

Dissoudre le produit à 10 % (1 kg pour 10 litres d'eau) :

- Nettoyage périodique au filtre : introduire 500 g de produit dans le pré-filtre. Mettre en marche la pompe pendant quelques secondes de façon à mettre en contact le sable et le détartrant. Laisser réagir 1 heure environ puis procéder à un contre lavage jusqu'à élimination des résidus acides (vérification de la neutralité)

- Nettoyage annuel du filtre : vidanger complètement le filtre. Ouvrir la partie supérieure du filtre et le remplir avec une solution à 10 % de détartrant de façon à couvrir la totalité de la charge filtrante. Laisser agir pendant 8 heures environ (filtre ouvert). Refermer le filtre et procéder à un contre-lavage jusqu'à élimination des résidus acides (vérification de la neutralité)

- Nettoyage des parois sur la piscine vide : dissoudre à 10 % le produit détartrant, procéder à une application au balai de pont. Laisser agir 5 à 10 minutes jusqu'à dissolution des incrustations, puis rincer abondamment.

CONDITIONNEMENT :

Seau 5 kg : palette de 80

**DESIGNATION
COMMERCIALE :**

DETARTRANT NETTOYANT POUDRE

NATURE CHIMIQUE :

Acide sulfamique
N°ONU : 2967



**RENSEIGNEMENTS
TOXICOLOGIQUES :**

Produit nocif en cas d'inhalation et d'ingestion. Produit irritant pour les yeux, les voies respiratoires, les muqueuses et pour la peau humide. Risques pulmonaires et lésions oculaires.

**STOCKAGE ET
MANIPULATION :**

Consignes de stockage et de manipulation applicables aux solides COMBURANTS et NOCIFS. Conserver en emballage d'origine fermé, dans un local ventilé et frais, à l'abri de l'humidité et des sources de chaleur. Manipuler en évitant la formation de poussière. Laver les emballages à l'eau puis traiter l'eau. Eviter le contact avec des acides.

Les produits sont conditionnés et livrés dans des emballages répondant aux normes U.N. et à la réglementation CEE RTMD applicable au 1.07.1993.

**INDICATIONS
PARTICULIERES :**

Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél. : 05.61.49.33.33
Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité